

L'an DEUX MIL ONZE, le SAMEDI 23 AVRIL, à 09 h 10, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en deuxième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 11 h 10).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. CÉCILÉRY Nathalie a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ ORPHÉ Monique/ BAREIGTS Éricka/ HOAREAU Jean-François/ PONIN-BALLOM Gino/ PICARD Hajasoa/ LAURET Edmond/ VICTORIA RETOURNAT Danielle/ PESTEL René Louis/ VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini/ ARMAND Alain/ HUMBLOT Nicole/ ESPÉRET Jean-Pierre/ BRISSAC-FÉRAL Claude/ COUDERC Alain/ ADAME Brigitte/ LOUISE Rose Blanche/ KICHENIN Virgile/ Didier EUPHRASIE/ CATHERINE Aline/ HOARAU Emmanuel/ ASSABY Maximilien/ DINDAR Ibrahim/ TURPIN Marie-Annick/ CASSIM-CADJEE Mohammad/ FIDJI Jean-Claude/ ANDAMAYE Marie-Annick/ NAILLET Philippe (arrivé à 10 h 23, au Rapport n° 11/2-13)/ LOWINSKY Jacques/ SERVANTÈS Marie/ PAULÉE Marie-Thérèse/ PELTIER Hélyette/ FRANÇOISE Gérard/ AHAMADI Salama/ TOQUET Stéphanie/ CÉCILÉRY Nathalie/ FOURNEL Dominique/ ALLIÉ Carmen/ BARDIÈRE Jean-Michel/ VICTORIA René-Paul/ CHÉFIARE Claudine

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

MAILLOT Gérald		par LOWINSKY Jacques
CLAIN Claudette		par VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini
ISIDORE Marylise		par ORPHÉ Monique
NATIVÉL Mickaël		par ANNETTE Gilbert
JAVEL François	pour toute la durée	par ANDAMAYE Marie-Annick
VARONDIN Frédéric	de la séance	par PELTIER Hélyette
JUSTINE Marie Séverine		par KICHENIN Virgile
INGAR Iqbal		par ALLIÉ Carmen
HOARAU Serge		par VICTORIA René-Paul
SALIMINA Patricia		par CHÉFIARE Claudine
TOQUET Stéphanie	à son départ, à 10 h 35, au Rapport n° 11/2-23	par DINDAR Ibrahim

Les membres présents, au nombre de 41 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- ANNETTE Gilbert Rapport n° 11/2-24
au titre de la Caisse des Ecoles
- PAULÉE Marie-Thérèse
- PICARD Hajasoa
- VARONDIN Frédéric
- FRANÇOISE Gérard
- VICTORIA RETOURNAT Danielle
- BARDIÈRE Jean-Michel (représentant les professeurs des écoles)

- (*) MAILLOT Gérald Rapport n° 11/2-27
au titre du SIDEO
- ESPÉRET Jean-Pierre
- LOWINSKY Jacques

- KICHENIN Virgile Rapport n° 11/2-29
au titre du CAUE

- LOWINSKY Jacques Rapport n° 11/2-30
au titre de la SHLMR
- Emmanuel HOARAU (en qualité de Conseiller Général)

- ORPHÉ Monique Rapport n° 11/2-31
au titre de la SIDR
- (*) MAILLOT Gérald (en qualité de Conseiller Général)
- PONIN-BALLOM Gino (en qualité de Conseiller Général)

- LOWINSKY Jacques Rapport n° 11/2-31
au titre de la SHLMR
- HOARAU Emmanuel (en qualité de Conseiller Général)

SIDEO Syndicat Intercommunal d'Exploitation d'Eau Océanique
(Comité Syndical du)

CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

SHLMR Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion

SIDR Société Immobilière du Département de la Réunion

(*) élu absent à la séance

.../...

ELUS INTERESSES

(suite)

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

- LAURET Edmond au titre de la SEDRE Rapport n° 11/2-32

- ORPHÉ Monique au titre de la SIDR Rapport n° 11/2-33
- (1) MAILLOT *Gérald* (en qualité de Conseiler Général)
- PONIN-BALLOM Gino (en qualité de Conseiller Général)

- LAURET Edmond au titre de la SEDRE

- ORPHÉ Monique au titre de la SIDR Rapport n° 11/2-35
- (1) MAILLOT *Gérald* (en qualité de Conseiler Général)
- PONIN-BALLOM Gino (en qualité de Conseiller Général)

- LOWINSKY Jacques au titre de la SHLMR Rapport n° 11/2-37
- HOARAU Emmanuel (en qualité de Conseiller Général)

- ANNETTE Gilbert au titre du CCAS Rapport n° 11/2-39
- ANDAMAYE Marie-Annick
- ORPHÉ Monique
- TURPIN Marie-Annick
- VICTORIA RETOURNAT Danielle
- (2) ISIDORE *Marylise*
- PESTEL René Louis
- (3) ALBANY *Christian*
- (4) TROTET *Maryse*

- ANNETTE Gilbert au titre de la MLN
- AHAMADI Salama
- ANDAMAYE Marie-Annick
- KICHENIN Virgile
- LOWINSKY Jacques

- ANDAMAYE Marie-Annick au titre de l'OTI Nord
- (5) JAVEL *François*

- BAREIGTS Éricka au titre de l'UR

SEDRE Société d'Équipement du Département de la Réunion

SIDR Société Immobilière du Département de la Réunion

SHLMR Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

MLN Mission Locale Nord

OTI Nord Office de Tourisme Intercommunal du Nord

UR Université de la Réunion


(1) à (5) élus absents à la séance

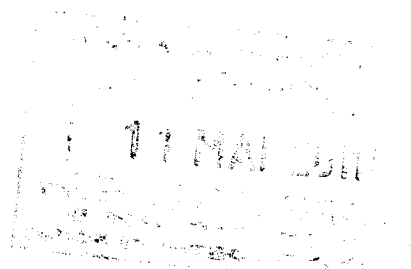
DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Elus	Horaires	Remarques
	ARRIVÉES	
NAILLET Philippe	à 10 h 23	au Rapport n° 11/2-13
	DÉPARTS	
TOQUET Stéphanie	à 10 h 35	au Rapport n° 11/2-23 procuration à DINDAR Ibrahim

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le
 - 5 MAI 2011
 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 41 sur 55.

LE MAIRE


 Gilbert ANNETTE
 LE MAIRE



OBJET PLAN DE RELANCE REGIONAL 2011 EN FAVEUR DES COMMUNES

APPROBATION DE PLANS DE FINANCEMENT PREVISIONNELS
AUTORISATION DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS

Dans le cadre du dispositif du Plan de Relance Régional 2010-2014 en faveur des Communes, la Ville peut solliciter auprès de la Région le financement d'opérations d'investissement jusqu'à hauteur de 70 % HT des dépenses éligibles.

Les axes d'intervention sont les suivants :

- écoles du premier degré et jardin d'éveil,
- équipements sportifs de proximité et d'intérêt régional,
- équipements culturels et salles de spectacles,
- patrimoine bâti et architectural.

A ce titre, je vous sou mets les plans de financement prévisionnels des opérations suivantes, qui sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de financement auprès de la Région au titre de 2011.

Libellé d'opération	Coût prévisionnel (€ HT)	Subvention PRR 2011 à solliciter (€)	Taux	Part Ville (€)	Taux
1 - Equipements culturels					
Site de l'ex-Léproserie - Réhabilitation du site et réaménagement Pour des activités culturelles	520 000,00	364 000,00	70 %	156 000,00	30 %
Ecole Municipale de Musique et de Danse Gabriel Macé - Mise aux normes et aménagement de salles de cours	300 000,00	210 000,00	70 %	90 000,00	30 %
Sous-total Culture	820 000,00	574 000,00		246 000,00	
2 - Ecoles du premier degré					
Abris, charpente métallique et couverture tôles acier sur 9 sites scolaires	700 000,00	490 000,00	70 %	210 000,00	30 %
Réalisation de sols souples Dans les écoles	500 000,00	350 000,00	70 %	150 000,00	30 %
Ravalement de façades	950 000,00	665 000,00	70 %	285 000,00	30 %
Clôtures	250 000,00	175 000,00	70 %	75 000,00	30 %
Sanitaires	950 000,00	665 000,00	70 %	285 000,00	30 %
Création de salles d'activités pluridisciplinaires	460 000,00	322 000,00	70 %	138 000,00	30 %
Ecole Maxime Laope à Bellevue - Réalisation de 3 classes d'activité	400 000,00	280 000,00	70 %	120 000,00	30 %
Ecole Elémentaire Michel Debré - Construction d'un préau et d'un passage couvert	130 000,00	91 000,00	70%	39 000,00	30%
Ferme d'Animation Pédagogique	2 860 000,00	2 002 000,00	70 %	858 000,00	30 %
Sous-total Scolaire	7 200 000,00	5 040 000,00		2 160 000,00	

Rapport n° 11/2-26

Libellé d'opération	Coût prévisionnel (€ HT)	Subvention PRR 2011 à solliciter (€)	Taux	Part Ville (€)	Taux
3 - Equipements sportifs de proximité					
Complexe de Champ-Fleuri - Réhabilitation des vestiaires BCD	100 000,00	70 000,00	70 %	30 000,00	30 %
Club house AS du Chaudron - Réhabilitation	250 000,00	175 000,00	70 %	75 000,00	30 %
Gymnase des Deux-Canons - Réhabilitation globale	700 000,00	490 000,00	70 %	210 000,00	30 %
Complexe de Champ-Fleuri (rugby Abbé Datas) - Réalisation de vestiaires	150 000,00	105 000,00	70 %	45 000,00	30 %
Stade de la Redoute - Création d'ouvertures supplémentaires	100 000,00	70 000,00	70 %	30 000,00	30 %
Gymnase de Bellepierre - Travaux de réfection (électricité, alarmes, menuiseries)	100 000,00	70 000,00	70 %	30 000,00	30 %
Gymnase de Saint-François - Isolation phonique	200 000,00	140 000,00	70 %	60 000,00	30 %
Gymnase de la Montagne - Travaux de mise en conformité	100 000,00	70 000,00	70 %	30 000,00	30 %
Dojo Régional - Réfection des menuiseries	100 000,00	70 000,00	70 %	30 000,00	30 %
Stade de football de Prima - Charpentes, couvertures, sécurité des vestiaires et locaux techniques	750 000,00	525 000,00	70 %	225 000,00	30 %
Stade Jean Ivoula - Charpentes, couvertures et sécurité	3 000 000,00	2 100 000,00	70 %	900 000,00	30 %
Sous total Sport	5 550 000,00	3 885 000,00		1 665 000,00	
3 - Patrimoine bâti et architectural					
Kiosque à musique Jules Arlanda au Barachois - Rénovation	62 000,00	43 400,00	70 %	18 600,00	30 %
Eglise Notre-Dame de la Délivrance - Restauration intérieure	1 000 000,00	700 000,00	70 %	300 000,00	30 %
Sous total Patrimoine bâti et architectural	1 062 000,00	743 400,00		318 600,00	
TOTAL	14 632 000,00	10 242 400,00		4 389 600,00	

Je serai éventuellement amené à vous soumettre à nouveau les plans de financement des dites opérations, dès lors que leur coût prévisionnel serait modifié (estimation affinée au stade « PRO ») ou que pourraient intervenir sur l'opération d'autres financeurs potentiels (tels que le CNDS sur des projets sportifs ...).

La Ville a par ailleurs déjà transmis un dossier de demande de financement pour l'opération suivante, dont je vous demande également d'approuver le plan de financement ci-après :

Libellé d'opération	Coût total (€ HT)	Subvention PRR 2011 à sollicitée (€)	Taux	Part Ville (€)	Taux
Travaux de revêtement et d'étanchéité de 3 sites scolaires (Primaire Lilas, Application Bellepierre et Saint-Bernard)	176 431,83	123 502,28	70 %	52 929,55	30 %

Rapport n° 11/2-26

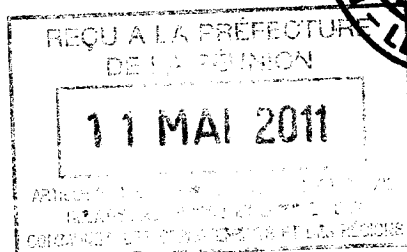
Au vu des éléments qui précèdent, je vous demande :

- d'approuver les plans de financement prévisionnels de ces opérations,
- de m'autoriser à solliciter les subventions auprès de la Région,
- de m'autoriser à signer tous documents y afférents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

OBJET **PLAN DE RELANCE REGIONAL 2011 EN FAVEUR DES COMMUNES****APPROBATION DE PLANS DE FINANCEMENT PREVISIONNELS
AUTORISATION DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS****LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 11/2-26 du Maire ;

Vu le rapport de Madame ORPHE Monique, 1ère Adjointe, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, Aménagement/ Développement Durable, Projet Educatif Global, et Culture/ Jeunesse/ Sport ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS****ARTICLE 1**

Approuve les plans de financement prévisionnels des opérations suivantes :

- Programmation prévisionnelle PRR 2011

Libellé d'opération	Coût prévisionnel (€ HT)	Subvention PRR 2011 à solliciter (€)	Taux	Part Ville (€)	Taux
---------------------	--------------------------	--------------------------------------	------	----------------	------

1 - Equipements culturels

Site de l'ex-Léproserie - Réhabilitation du site et réaménagement Pour des activités culturelles	520 000,00	364 000,00	70 %	156 000,00	30 %
Ecole Municipale de Musique et de Danse Gabriel Macé - Mise aux normes et aménagement de salles de cours	300 000,00	210 000,00	70 %	90 000,00	30 %

Sous-total Culture	820 000,00	574 000,00		246 000,00	
---------------------------	-------------------	-------------------	--	-------------------	--

Délibération n° 11/2-26

Libellé d'opération	Coût prévisionnel (€ HT)	Subvention PRR 2011 à solliciter (€)	Taux	Part Ville (€)	Taux
---------------------	--------------------------	--------------------------------------	------	----------------	------

2 – Ecoles du premier degré

Abris, charpente métallique et couverture tôles acier sur 9 sites scolaires	700 000,00	490 000,00	70 %	210 000,00	30 %
Réalisation de sols souples Dans les écoles	500 000,00	350 000,00	70 %	150 000,00	30 %
Ravalement de façades	950 000,00	665 000,00	70 %	285 000,00	30 %
Clôtures	250 000,00	175 000,00	70 %	75 000,00	30 %
Sanitaires	950 000,00	665 000,00	70 %	285 000,00	30 %
Création de salles d'activités pluridisciplinaires	460 000,00	322 000,00	70 %	138 000,00	30 %
Ecole Maxime Laope à Bellevue - Réalisation de 3 classes d'activité	400 000,00	280 000,00	70 %	120 000,00	30 %
Ecole Élémentaire Michel Debré - Construction d'un préau et d'un passage couvert	130 000,00	91 000,00	70%	39 000,00	30%
Ferme d'Animation Pédagogique	2 860 000,00	2 002 000,00	70 %	858 000,00	30 %

Sous-total Scolaire	7 200 000,00	5 040 000,00		2 160 000,00	
----------------------------	---------------------	---------------------	--	---------------------	--

3 - Equipements sportifs de proximité

Complexe de Champ-Fleuri - Réhabilitation des vestiaires BCD	100 000,00	70 000,00	70 %	30 000,00	30 %
Club house AS du Chaudron - Réhabilitation	250 000,00	175 000,00	70 %	75 000,00	30 %
Gymnase des Deux-Canons - Réhabilitation globale	700 000,00	490 000,00	70 %	210 000,00	30 %
Complexe de Champ-Fleuri (rugby Abbé Datas) - Réalisation de vestiaires	150 000,00	105 000,00	70 %	45 000,00	30 %
Stade de la Redoute - Création d'ouvertures supplémentaires	100 000,00	70 000,00	70 %	30 000,00	30 %
Gymnase de Bellepierre - Travaux de réfection (électricité, alarmes, menuiseries)	100 000,00	70 000,00	70 %	30 000,00	30 %
Gymnase de Saint-François - Isolation phonique	200 000,00	140 000,00	70 %	60 000,00	30 %
Gymnase de la Montagne - Travaux de mise en conformité	100 000,00	70 000,00	70 %	30 000,00	30 %
Dojo Régional - Réfection des menuiseries	100 000,00	70 000,00	70 %	30 000,00	30 %
Stade de football de Prima - Charpentes, couvertures, sécurité des vestiaires et locaux techniques	750 000,00	525 000,00	70 %	225 000,00	30 %
Stade Jean Ivoula - Charpentes, couvertures et sécurité	3 000 000,00	2 100 000,00	70 %	900 000,00	30 %

Sous total Sport	5 550 000,00	3 885 000,00		1 665 000,00	
-------------------------	---------------------	---------------------	--	---------------------	--

Délibération n° 11/2-26

Libellé d'opération	Coût prévisionnel (€ HT)	Subvention PRR 2011 à solliciter (€)	Taux	Part Ville (€)	Taux
---------------------	--------------------------	--------------------------------------	------	----------------	------

3 - Patrimoine bâti et architectural

Kiosque à musique Jules Arlanda au Barchois - Rénovation	62 000,00	43 400,00	70 %	18 600,00	30 %
Eglise Notre-Dame de la Délivrance - Restauration intérieure	1 000 000,00	700 000,00	70 %	300 000,00	30 %

Sous total Patrimoine bâti et architectural	1 062 000,00	743 400,00		318 600,00	
--	---------------------	-------------------	--	-------------------	--

TOTAL	14 632 000,00	10 242 400,00		4 389 600,00	
--------------	----------------------	----------------------	--	---------------------	--

- Travaux de revêtement et d'étanchéité de 3 sites scolaires

Libellé d'opération	Coût total (€ HT)	Subvention PRR 2011 à sollicitée (€)	Taux	Part Ville (€)	Taux
---------------------	-------------------	--------------------------------------	------	----------------	------

Travaux de revêtement et d'étanchéité de 3 sites scolaires (Primaire Lilas, Application Bellepierre et Saint-Bernard)	176 431,83	123 502,28	70 %	52 929,55	30 %
---	------------	------------	------	-----------	------

ARTICLE 2

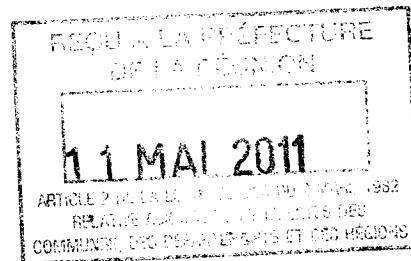
Autorise le Maire à solliciter les subventions auprès de la Région.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à signer tous documents y afférents.

ARTICLE 4

Les recettes correspondantes seront imputées au chapitre 13, article 1322 du budget de la Ville.



Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le - 5 MAI 2011

